

3. [Michaël Quernez : « Les ports sont des refuges de biodiversité à préserver »](#)



« Les ports, refuges de la biodiversité, ne veulent plus être assimilés à des endroits où l'on vient déverser ses eaux noires. » (Photo : Emmanuel Pain/région Bretagne)

## **Interview | Michaël Quernez : « Les ports sont des refuges de biodiversité à préserver »**

Publié le 30/11/2022 12:24 | Mis à jour le 30/11/2022 19:06

À quelques jours de l'ouverture du salon Nautic à Paris, Michaël Quernez, qui préside depuis décembre [la Fédération française des ports de plaisance \(FFPP\)](#), revient sur la crise de l'énergie et sur l'inflation à laquelle sont aussi confrontés les ports. Ensemble, ils cherchent à améliorer leur empreinte carbone tout en développant leurs services aux usagers.

**Avant toute chose, rappelez-nous quel est le rôle de la FFPP que vous présidez depuis décembre ?**

La FFPP a vocation à fédérer l'ensemble des ports de plaisance, maritimes, littoraux, fluviaux et même lacustres. Avec 80 % de la capacité d'accueil des ports, elle représente aujourd'hui presque toutes les façades. La Normandie et les Hauts-de-France, je l'espère, devraient très vite nous rejoindre. La FFPP est donc pleinement représentative de la filière au niveau national tout en préservant les particularités des territoires qui la composent.

### **Existe-t-il beaucoup de différences entre les territoires ?**

Les problématiques d'aménagement et de gestion portuaires peuvent différer selon les façades. Manche, Atlantique, Méditerranée n'ont pas forcément les mêmes clientèles ni les mêmes attentes. Les relations avec les collectivités peuvent également varier selon les projets de territoire. C'est pour cela que le travail mené avec les unions régionales est primordial et que la gouvernance de la FFPP a été repensée. Notre diversité est notre force si nous savons avancer unis en mettant en avant les nombreux enjeux que nous partageons.

### **Cela est d'autant plus important que les enjeux sont forts.**

Oui, car si les ports se portent plutôt bien, ils n'échappent pas à la crise énergétique car ils suivent en général les mêmes contrats que les territoires où ils se trouvent via leur régie, les collectivités ou les sociétés d'économie mixte qui les gèrent. Et les augmentations sont majeures avec des coûts multipliés par 2, 3 voire 4. De quoi plomber les résultats d'exploitation. Se pose donc la question d'appréhender au mieux la transition énergétique, sur le moyen terme, tout en réalisant d'urgence des économies d'énergie pour passer le cap de cette crise. Et ce, tout en poursuivant les investissements dans les projets de transition écologique, comme ports propres, de transition numérique, de préservation du patrimoine et des infrastructures, de développement de services aux plaisanciers... La situation est donc compliquée et, d'ici quelques jours, nous devons nous pencher dessus avec le gouvernement pour voir notamment quels ports pourraient profiter du bouclier énergétique.

**« Les activités maritimes doivent savoir coexister. »**

### **Sur les sujets à plus long terme, comment travaillez-vous ?**

Les ports de plaisance doivent sans cesse s'adapter aux besoins de leurs usagers et clients, en développant leurs services, en diminuant les attentes à quai, en s'adaptant à la taille grandissante des navires, en améliorant l'interface-ville-port, etc. Nous fonctionnons beaucoup via le partage d'expériences, très prégnant au sein des unions régionales, pour porter au mieux les sujets qui doivent l'être au niveau national. C'est le cas, par exemple, des sujets liés à la réglementation, aux conséquences du Brexit, à l'emploi des travailleurs saisonniers.

## **Les ports de plaisance peuvent aussi bénéficier du programme France relance à hauteur de 30 millions d'euros, une trop petite enveloppe ?**

Ne nous plaignons pas, nous ne figurions pas dans la première version de France relance et sommes heureux d'être dans la version 2. Maintenant, à nous d'apporter la preuve que les ports se saisissent de cet appel d'offres et ont pléthore de projets à soumettre. Si leur retour est important, ce que je crois savoir, alors nous essaierons d'obtenir des moyens supplémentaires de l'État. Surtout à un moment où nous faisons face à de gros travaux alors que le risque de submersion marine est réel, que les problématiques de dragage le sont tout autant et que les ports, refuges de la biodiversité, ne veulent plus être assimilés à des endroits où l'on vient déverser ses eaux noires.

## **Vous êtes aussi au cœur [des négociations salariales](#) alors que l'inflation est grimpante, comment cela se passe-t-il ?**

La FFPP est en effet la représentante des employeurs face aux partenaires sociaux. Si les premiers moments ont été un peu compliqués, le dialogue social a été construit et nous avons trouvé un accord avec une évolution du point, entre octobre 2021 et octobre 2022, de 6,8 %. Au niveau de l'inflation constaté. Et nous nous sommes déjà engagés à augmenter encore de 1,4 le point au 1<sup>er</sup> janvier.

## **Vous êtes aussi élu à la région, quel est votre sentiment sur l'économie maritime en Bretagne ?**

Les ports sont des lieux où se croisent les usages dont le développement représente de formidables opportunités de croissance. Il faut absolument que toutes les activités coexistent car c'est une chance d'avoir une telle dynamique. Nous sommes donc très vigilants sur le plan de sortie de flotte post-Brexit. Il est essentiel que ce dernier ne soit pas un plan de casse de la filière mais un réel plan d'entrée en flotte.

**Propos recueillis par Anne-Laure GROSMOLARD**